

Cote du document: EB 2014/113/R.20
Point de l'ordre du jour: 10 c) i)
Date: 17 novembre 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République arabe d'Égypte pour le Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abdelhaq Hanafi
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2634
courriel: a.hanafi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent treizième session
Rome, 15-16 décembre 2014

Pour: **Approbation**

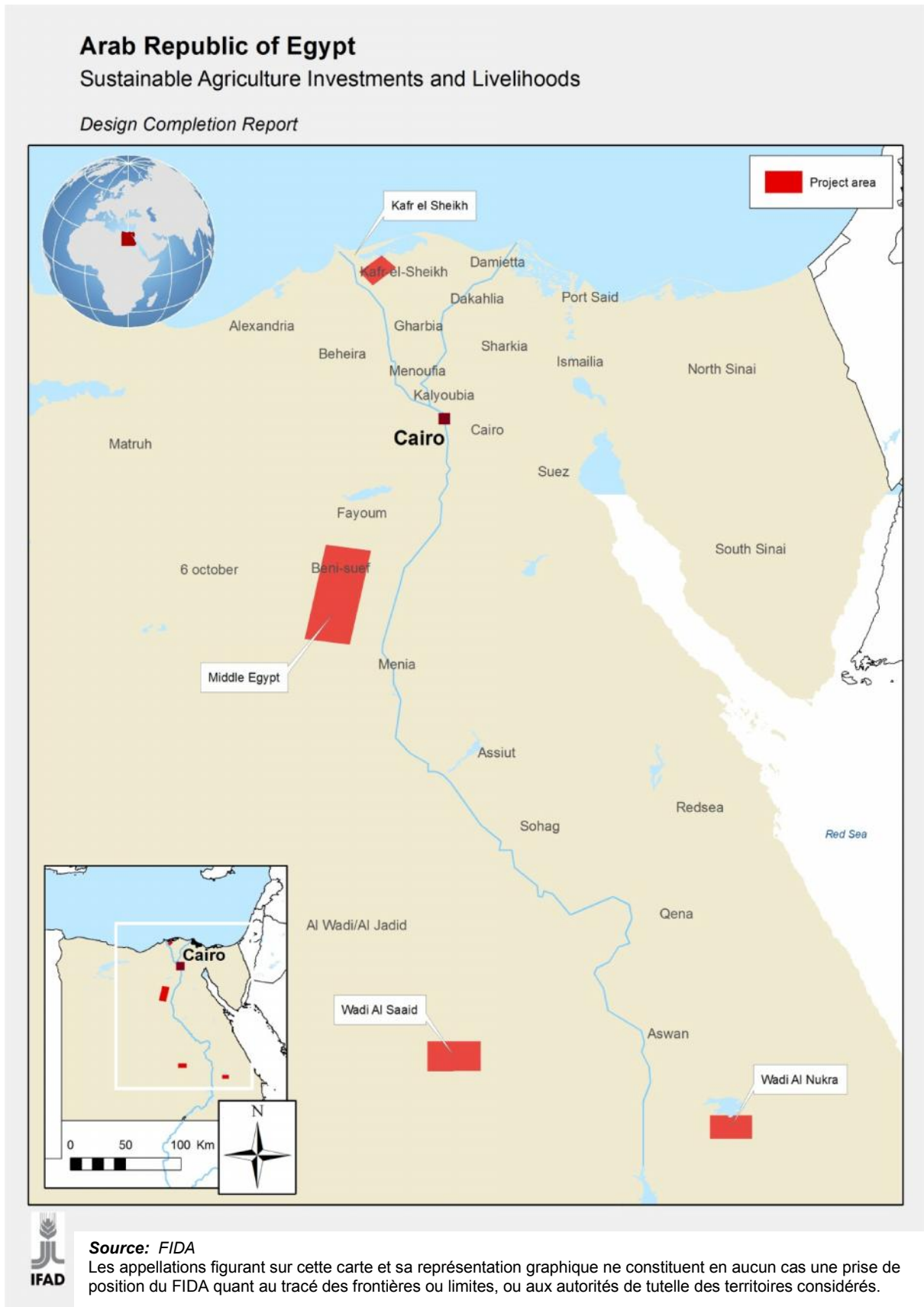
Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	6
A. Coût du projet	6
B. Financement du projet	6
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	11
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	12
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

AC	Association de commercialisation
ADC	Association de développement communautaire
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CA	Coopérative agricole
CIB	Banque commerciale internationale
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FRDA	Fonds pour la recherche-développement en agriculture
FSD	Fonds social de développement
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
SI	Syndicat d'irrigants
TREI	Taux de rentabilité économique interne
UGP	Unité de gestion du projet
URS	Unité régionale de soutien
VAN	Valeur actuelle nette
WNRDP	Projet de développement rural dans la région de Noubaria ouest

Carte de la zone du projet



République arabe d'Égypte

Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République arabe d'Égypte
Organisme d'exécution:	Ministère de la coopération internationale
Coût total du projet:	86,85 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	50,25 millions d'EUR, soit 42,65 millions de DTS (équivalant approximativement à 63,2 millions d'USD)
Montant du don du FIDA:	0,95 million de DTS (équivalant approximativement à 1,4 million d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Conditions ordinaires, durée de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 3 ans, avec un taux d'intérêt égal au taux de référence annuel fixé tous les six mois par le FIDA
Autres dons:	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
Montant du don ASAP:	3,38 millions de DTS (équivalant approximativement à 5 millions d'USD)
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	15,2 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	2,0 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République arabe d'Égypte pour le Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole, telle qu'elle figure au paragraphe 50.

Proposition de prêt et don à la République arabe d'Égypte pour le Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. La population de l'Égypte était estimée à 81 millions d'habitants en 2012, avec un revenu national brut (RNB) atteignant 2 980 USD par tête. Le RNB par habitant de l'Égypte a progressé d'environ 141% entre 1980 et 2012. L'agriculture, qui fait vivre 55% de la population et emploie directement environ 30% de la population active, est un secteur clé de l'économie égyptienne. Bien que sa contribution au produit intérieur brut (PIB) ait diminué au fil du temps, elle représente encore 13% environ du PIB et 20% des exportations totales et des recettes en devises. Les activités liées à l'agriculture, telles que la transformation, la commercialisation et la fourniture d'intrants, représentent 20% supplémentaires du PIB.
2. En dépit des progrès accomplis sur le front du développement économique entre 2005 et 2008, période de croissance du PIB durant laquelle la pauvreté est tombée de 40,5% en 2004 à 35,7% en 2008¹, celle-ci reste un problème majeur. Il est estimé qu'au cours de cette période environ 19,6% de la population vivaient dans une pauvreté absolue, et 21% dans une quasi-pauvreté. Près de la moitié de la population est vulnérable aux chocs externes, en particulier à la hausse des prix alimentaires. L'Agence centrale de mobilisation publique et de statistique affirme que le taux de pauvreté a augmenté en 2012/2013, atteignant 26,3%, contre 25,2% en 2010/2011², et que près de 25% de la population vit juste au-dessus du seuil de pauvreté³.
3. Pour atténuer la pauvreté et protéger les segments vulnérables de la société, le Gouvernement égyptien a adopté une stratégie diversifiée. Il a accordé des terres aux diplômés sans emploi des programmes agricoles et autres, ainsi qu'aux ménages déplacés à la suite de modifications du régime foncier. Il a aussi pris des mesures proactives dans d'autres domaines pour résoudre le problème de la pauvreté et de l'inégalité croissantes.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. L'agriculture égyptienne est soumise à de fortes contraintes. La terre est extrêmement rare et les exploitations sont de plus en plus morcelées. L'Égypte présente l'un des rapports personne/terre les plus bas du monde. Il est indispensable de mettre en valeur de nouvelles zones de croissance et de peuplement pour attirer la population des terres anciennes surpeuplées et lui offrir des possibilités de croissance productive et de diversification de ses moyens

¹ Banque mondiale, Economic Growth, Inequality and Poverty: Social Mobility in Egypt Between 2005 and 2008, 2009, p. 4.

² Agence centrale de mobilisation publique et de statistique (CAPMAS), 2012, République arabe d'Égypte.

³ Le seuil de pauvreté extrême est fixé à 3 570 EGP (518 USD) par an et par personne, ce qui représente approximativement 312 EGP par mois et par personne ou 10 EGP (environ 1,5 USD) par jour et par personne.

d'existence. La bonification des terres constitue depuis les années 1950 une importante stratégie de croissance et de développement, appliquée par les gouvernements successifs pour accroître la production agricole, réduire l'augmentation de la population dans la vallée et le delta du Nil, créer des emplois et atténuer la pauvreté. Le gouvernement a consacré des ressources considérables à la création d'équipements de base sur les terres nouvellement colonisées, mais ceux-ci se sont dégradés en l'absence d'organisations paysannes qui auraient veillé à leur exploitation et à leur bon entretien. Ces zones manquent aussi d'accès à toute une gamme de services sociaux essentiels au développement des communautés rurales. De surcroît, elles n'ont pas réussi à attirer le secteur privé et sont dépourvues de services financiers et commerciaux.

5. Le projet proposé reproduira à plus grande échelle l'expérience réussie du Projet de développement rural dans la région de Noubaria ouest (WNRDP) en établissant et en renforçant les institutions rurales dans les terres nouvelles, et spécialement les associations de développement communautaire (ADC), les coopératives agricoles (CA) et, au sein de celles-ci, les syndicats d'irrigants (SI) et les associations de commercialisation (AC). Les ADC concentreront particulièrement leur attention sur les femmes, pratiquement exclues des CA, et sur les jeunes, qui n'ont accès à aucun type de participation institutionnelle. Les SI et les AC seront établis au sein des CA afin d'aider à l'exploitation des ouvrages d'irrigation et d'assurer la commercialisation collective avec le secteur privé. Au demeurant, de nombreux canaux d'irrigation, systèmes de drainage et stations de pompage fonctionnent à faible capacité par manque d'entretien. Le projet fournira des ressources pour la remise en état des réseaux d'irrigation et de drainage, en étroite collaboration avec les SI et avec leur participation.
6. L'Égypte est située dans une région aride où les effets néfastes du changement climatique risquent d'être particulièrement graves. Le renforcement de la résilience au changement climatique est ainsi étroitement lié à la résolution des problèmes de pénurie d'eau, de productivité de la terre et de diversification des moyens d'existence. Des mesures d'adaptation sont nécessaires; il faut notamment améliorer les techniques d'irrigation et les savoir-faire correspondants, adopter des variétés tolérantes, trouver de nouvelles sources d'énergie renouvelables, et moderniser les équipements post-récolte.
7. La grande majorité des petits paysans n'a pas accès à la finance, car les institutions financières n'ont pas développé des produits financiers adaptés à leurs besoins ni à ceux des entreprises rurales. Le projet mettra en place un système de garantie du crédit au niveau de la base destiné à assurer l'accès au financement à ceux qui ne possèdent pas de terres ou d'autres formes de garantie, mais qui jouissent d'une solide réputation au sein de leur communauté. Le projet proposé concevra en outre une stratégie en matière de services financiers prévoyant la fourniture d'une gamme de services financiers à des prix abordables à l'intention des petits paysans pauvres installés sur les terres nouvellement colonisées.
8. Ce projet a été proposé par le gouvernement, et il est pleinement cohérent avec les trois objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), qui sont les suivants: i) améliorer l'accès des petits paysans à des services de meilleure qualité; ii) accroître l'utilisation durable des ressources naturelles en faveur des pauvres; et iii) renforcer les compétences et les capacités d'organisation des ruraux pauvres des deux sexes. Le projet proposé a été conçu en étroite coordination avec les Ministères de la coopération internationale, et de l'agriculture et de la bonification des terres. Le projet est aligné sur le Plan d'action pour la réduction de la pauvreté, la Stratégie de développement de l'agriculture durable à l'horizon 2030 et la Stratégie de gestion des ressources hydriques 2009-2017 du gouvernement. Il fait l'objet d'une forte appropriation, et le gouvernement a indiqué son engagement à y contribuer.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

9. La **zone d'intervention** sera choisie parmi celles que le gouvernement a entrepris de peupler et de mettre en valeur au cours des 15 à 20 dernières années. Il s'agit de terres situées en Haute, Moyenne et Basse-Égypte. Le tableau 1 indique l'emplacement et la superficie terrestre de chacune des trois régions retenues.

Tableau 1
Zone du projet et ménages ciblés

Région	Établissements	Ménages inscrits	Nombre estimatif de ménages	Population	Feddan
Basse Égypte	3	2 271	4 800	33 600	6 185
Moyenne Égypte	15	9 421	19 600	137 200	50 601
Haute Égypte	12	7 403	15 600	109 200	41 185
Total	30	19 095	40 000	280 000	97 971

10. **Groupe cible.** Le profil du groupe cible est caractérisé par la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et la vulnérabilité. Si les hommes sont en majorité agriculteurs, certains exercent aussi différents types d'activités occasionnelles. Les femmes qui sont venues s'installer dans ces zones n'ont guère de possibilités de trouver du travail productif en dehors de l'exploitation agricole. L'expérience du WNRDP nous enseigne que les femmes titulaires de diplômes universitaires et celles qui proviennent de petites exploitations agricoles jouent un rôle essentiel dans la mise en valeur des terres nouvelles. Les jeunes de ces nouvelles communautés n'ont pratiquement aucune possibilité de suivre des études supérieures, de créer des entreprises, de trouver du travail ou de se distraire. Par conséquent, ils constitueront un important groupe cible du nouveau projet.

B. Objectif de développement du projet

11. L'objectif général de développement du projet sera de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'accroissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux pauvres des deux sexes en Égypte. Son objectif spécifique sera de permettre aux petits paysans d'augmenter leurs revenus, d'accroître leur rentabilité et de diversifier leurs moyens d'existence.

C. Composantes/résultats

12. Les résultats attendus du projet sont les suivants: i) renforcer les institutions des petits exploitants; ii) améliorer la production agricole et la commercialisation; et iii) améliorer les capacités de développement de l'emploi et des entreprises.
13. Le projet comprendra trois composantes complémentaires, coordonnées par une composante de gestion du projet.
14. **Composante 1: développement des communautés et des moyens d'existence.** Cette composante sera axée sur les zones résidentielles des terres nouvellement colonisées et comprendra les trois sous-composantes suivantes: i) renforcement des ADC, qui sont destinées à ouvrir la porte à l'inclusion des femmes et des jeunes au sein du projet; ii) création de l'infrastructure matérielle et sociale, et en particulier financement d'écoles, de dispensaires, de centres communautaires et de maisons des jeunes, d'installations d'approvisionnement en eau de boisson, etc.; et iii) formation professionnelle et développement des entreprises pour financer le coût de la fourniture aux membres des communautés de possibilités d'emploi productif et de développement des entreprises.
15. **Composante 2: développement et diversification de l'agriculture.** Cette composante comprendra quatre sous-composantes, à savoir: i) renforcement des CA, des SI et des AC, en mettant à profit l'expérience réussie du WNRDP;

ii) infrastructure hydraulique et énergétique pour contribuer à remettre en état et moderniser les canaux d'irrigation tertiaires, les stations de pompage et les systèmes de drainage; iii) fourniture de services de vulgarisation et de formation aux agriculteurs au moyen de différentes méthodes de vulgarisation; et iv) services de commercialisation à l'intention des CA, démontrant le potentiel et l'intérêt des activités collectives de commercialisation.

16. **Composante 3: services financiers ruraux.** Cette composante ouvrira l'accès aux services financiers au profit des ménages, entreprises et institutions rurales ciblés, en privilégiant particulièrement l'accès des femmes et des jeunes à une gamme de services financiers et d'options institutionnelles abordables. Elle comprendra trois sous-composantes: i) crédit destiné à financer des services financiers alimentant les institutions financières participantes en fonds que celles-ci rétrocéderont aux groupes cibles de la zone d'intervention; ii) garanties de crédit en faveur des emprunteurs de base pour les ADC et les CA, et prêts par l'intermédiaire des banques participantes afin d'assurer l'accès aux fonds; et iii) soutien institutionnel à la prestation de services financiers innovants. Le projet fournira des services de facilitation et de soutien directs aux ADC et aux CA pour la gestion de leur portefeuille de crédits.
17. **Composante 4: gestion du projet.** Le projet apportera son soutien à la création d'une unité de gestion du projet (UGP) chargée de l'exécution des activités du projet. L'UGP sera dotée d'unités régionales de soutien (URS) implantées en Basse, Haute et Moyenne Égypte.

III. Exécution du projet

A. Approche

18. **Approche échelonnée.** L'exécution du projet s'échelonnera sur neuf ans. Conformément à cette approche, le projet démarrera progressivement, commençant dans une zone avant de s'étendre à d'autres régions du pays. Les opérations débuteront à Kafr-El-Sheikh en Basse Égypte, puis s'étendront en Haute Égypte, pour se terminer en Moyenne Égypte.
19. **Approche séquentielle.** Une approche séquentielle sera adoptée de façon que le travail préparatoire, le diagnostic et le renforcement institutionnel soient achevés avant le démarrage des activités d'investissement, de production et de commercialisation. Dans chaque zone, le projet se déroulera en quatre étapes: étape 1 – travail préparatoire et diagnostic; étape 2 – développement institutionnel; étape 3 – intensification de la production et des moyens d'existence; et étape 4 – durabilité et retrait. Aucun calendrier n'est fixé pour le passage d'une étape à l'autre. Il pourra y avoir des chevauchements, et le moment du passage dépendra de la préparation et de la maturité de la communauté.
20. **Approche participative.** L'exécution du projet visera un degré élevé de participation des parties prenantes et d'implication de la base afin que les villageois, y compris les femmes, les jeunes et les défavorisés, deviennent une force plus cohérente et efficace, favorisant ainsi le changement et l'autodépendance.

B. Cadre organisationnel

21. Le mécanisme d'exécution envisagé pour le projet fera appel à un ensemble diversifié de prestataires de services techniques, privés, publics et communautaires. Les ménages bénéficiaires joueront un rôle directeur par l'intermédiaire des ADC, CA, SI et AC. Les ADC géreront de petits services sanitaires et vétérinaires privés là où les équipements publics sont insuffisants. Les SI et les CA géreront les réseaux d'irrigation et de drainage au niveau de l'exploitation, ainsi que la collecte, le stockage et le conditionnement. Le secteur public sera chargé de gérer les canaux d'irrigation et de drainage primaires et secondaires, ainsi que les écoles officielles.

22. Des prestataires privés de services techniques seront chargés d'organiser la formation de spécialistes, et il sera fait appel à des entreprises privées pour concevoir et réaliser tous les équipements d'infrastructure. Le secteur privé sera censé ouvrir l'accès aux intrants agricoles, aux techniques d'irrigation et de production d'énergie solaire, ainsi qu'aux services de commercialisation de la production.
23. L'agent principal du projet sera le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres. Un comité de pilotage du projet sera créé et aura pour principale responsabilité de guider les activités du projet et d'approuver les plans de travail et budgets annuels (PTBA). Ce comité sera présidé par le Ministre de l'agriculture ou son représentant. Le projet apportera son soutien à la création d'une UGP et d'URS, respectivement chargées de coordonner les activités du projet au niveau national et régional.
24. Une composante relative aux services financiers ruraux sera exécutée par le truchement du Fonds social de développement (FSD) et du Fonds pour la recherche-développement en agriculture (FRDA) du Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres. Le projet appliquera les dispositions existantes du FRDA pour gérer les fonds par l'intermédiaire de son agent bancaire, la Banque commerciale internationale (CIB). Les ADC et les CA seront censées jouer un rôle de premier plan dans la fourniture de crédits à leurs membres grâce aux apports globaux de fonds qui leur seront fournis par le biais du FSD et du FRDA/de la CIB.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

25. Les principaux instruments de planification du projet seront les PTBA et les plans de passation des marchés. Le PTBA servira à définir les priorités opérationnelles, à prévoir les apports nécessaires et les besoins en matière de passation des marchés et, chose la plus importante, à établir les plans de travail du personnel au sein tant de l'UGP/des URS que des organismes d'exécution.
26. Le système de suivi-évaluation (S&E) fournira des informations quantitatives et qualitatives sur la performance du projet, comparant les progrès effectifs aux objectifs prévus afin de permettre la mise en œuvre en temps utile d'éventuelles mesures correctives. Les indicateurs de S&E seront ventilés par sexe et mesureront notamment l'inclusion et l'autonomisation des femmes.
27. Étant donné que le projet vise à la reproduction à plus grande échelle et à la production de savoir, il est important de recueillir et de diffuser en permanence, à l'intention du pays et du siège du FIDA, des informations, données issues de l'expérience, et résultats le concernant. Le projet présentera et diffusera les informations aux différentes parties prenantes, sous une forme appropriée (brochures, études, articles, bulletins et par Internet). Ce partage des savoirs sera étayé par une série d'ateliers et d'activités d'apprentissage en commun ciblés.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

28. Une évaluation du risque de gestion financière du projet proposé et de ses dispositions fiduciaires a été menée afin de déterminer les risques de contrôle spécifiques au projet. Cette évaluation a porté sur le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres, le FSD et le FRDA. Elle a permis de constater que les dispositions de gestion financière en place étaient conformes aux principes de bonne gouvernance et qu'elles étaient toutes soumises à des audits internes et externes.
29. Le projet proposé aura trois comptes désignés et présentera des états financiers consolidés audités sur toutes les activités menées, dans un délai de six mois après la clôture de l'exercice financier. Chacun des partenaires d'exécution du FSD et du FRDA ainsi que l'UGP géreront un compte désigné. Un tableau des flux de fonds a été élaboré. L'allocation autorisée qui sera versée au compte désigné suffira à

couvrir les dépenses admissibles prévues pendant six mois. Des accords de prêt subsidiaires devront être conclus entre le Gouvernement égyptien et le FSD et le FRDA avant qu'une quelconque avance leur soit versée. Les modalités et conditions des accords de prêt subsidiaires devront être agréées par le FIDA.

30. En ce qui concerne la capacité générale de l'Égypte en matière de passation des marchés, l'évaluation conduite par le FIDA indique que cette capacité est modérée dans les domaines de la gestion du processus d'appel d'offres, de la planification de la passation des marchés et de la gestion des contrats. La passation des marchés de biens, travaux et services exécutés par l'UGP/les URS, le FRDA, le FSD et les banques participantes sous l'égide de la CIB et financés par le prêt/don du FIDA se fera conformément à la réglementation de l'emprunteur relative à la passation des marchés dans la mesure où elle est compatible avec les dispositions des directives du FIDA en la matière.

E. Supervision

31. Le projet sera supervisé directement par le FIDA. Étant donné que le projet est dispersé sur plusieurs régions différentes du pays et qu'il pourrait ne pas être possible de visiter chaque fois chacune d'entre elles, les dispositions relatives à la supervision prévoient différentes modalités particulières. La première consisterait à recourir à des spécialistes locaux qui fourniraient régulièrement des informations. La deuxième serait d'adopter une approche au niveau du programme de pays, les spécialistes techniques sur le terrain supervisant certains éléments communs à tous les projets en cours.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

32. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas financiers et d'exécution, est actuellement estimé à 86,85 millions d'USD, répartis comme suit: i) composante 1: développement des communautés et des moyens d'existence, 13,97 millions d'USD (16,1%); ii) composante 2: développement et diversification de l'agriculture, 35,88 millions d'USD (41,3%); iii) composante 3: services financiers ruraux, 27,16 millions d'USD (31,3%); et iv) composante 4: gestion du projet, 8,49 millions d'USD (9,8%). Le montant non alloué du projet s'élèvera à 1,32 million d'USD.

B. Financement du projet

33. Le FIDA accordera un prêt de 63,2 millions d'USD à des conditions ordinaires. Il consentira aussi un don d'environ 1,4 million d'USD pour contribuer à l'assistance technique et au renforcement des capacités des petits paysans. Un don de 5 millions d'USD a été approuvé au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) pour permettre aux petits paysans d'accéder aux outils et aux techniques susceptibles de contribuer à renforcer leur résilience au changement climatique. Le gouvernement devrait apporter 15,2 millions d'USD, et les agriculteurs participants fourniront 2,0 millions d'USD sous forme de main d'œuvre et d'intrants pour le développement de l'infrastructure, de l'agriculture et des entreprises.
34. Suite à l'approbation par le Conseil d'administration à sa cent douzième session des conditions et modalités de l'accord-cadre conclu avec la Banque de développement KfW (EB 2014/112/R.14 et EB 2014/112/R.14/Add.1), le FIDA prévoit que des ressources financières libellées en euros seront fournies par la KfW d'ici à la fin de l'année 2014 et que ces fonds pourront être prêtés aux États membres qui remplissent les conditions requises pour bénéficier de prêts à des conditions ordinaires. Si les fonds nécessaires sont mis à disposition du FIDA, le prêt sera libellé en euros et s'élèvera à 50,25 millions d'EUR. Dans le cas contraire, le prêt sera financé par des ressources ordinaires du Fonds à hauteur d'un montant de 42,65 millions de DTS.

Tableau 2
Coûts du projet par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

	<i>Prêt du FIDA</i>		<i>Don du FIDA</i>		<i>ASAP FIDA</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
A. Développement des communautés et des moyens d'existence												
Renforcement des ADC	421,3	34,8	616,0	50,8	-	-	174,8	14,4	-	-	1 212,0	1,4
Infrastructure matérielle et sociale	5 016,5	41,2	165,7	1,4	-	-	5 663,8	46,5	1 341,0	11,0	12 187,1	14,0
Formation professionnelle et développement des entreprises	-	-	29,6	5,1	540,4	93,1	10,7	1,8	-	-	580,7	0,7
Sous-total	5 437,8	38,9	811,4	5,8	540,4	3,9	5 849,3	41,8	1 341,0	9,6	13 979,9	16,1
B. Développement et diversification de l'agriculture												
Renforcement des organisations paysannes	1 157,4	63,2	261,2	14,3	270,4	14,8	140,9	7,7	-	-	1 829,9	2,1
Infrastructure hydraulique et énergétique	23 586,6	92,1	-	-	813,2	3,2	1 208,0	4,7	-	-	25 607,9	29,5
Services de vulgarisation agricole et animale	1 143,0	21,1	-	-	2 799,7	51,8	1 462,2	27,1	-	-	5 405,0	6,2
Services de commercialisation	1 622,4	53,4	-	-	576,3	19,0	137,2	4,5	704,3	23,2	3 040,2	3,5
Sous-total	27 509,5	76,7	261,2	0,7	4 459,6	12,4	2 948,3	8,2	704,3	2,0	35 883,0	41,3
C. Services financiers ruraux												
Soutien institutionnel	2 072,6	80,9	327,5	12,8	-	-	162,2	6,3	-	-	2 562,2	3,0
Ligne de crédit	24 600,0	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	24 600,0	28,3
Sous-total	26 672,6	98,2	327,5	1,2	-	-	162,2	0,6	-	-	27 162,2	31,3
D. Gestion du projet												
Gestion du projet	1 980,4	24,1	-	-	-	-	6 249,4	75,9	-	-	8 229,8	9,5
S&E et gestion des savoirs	270,0	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	270,0	0,3
Sous-total	2 250,4	26,5	-	-	-	-	6 249,4	73,5	-	-	8 499,8	9,8
E. Non alloué	1 329,7	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	1 329,7	1,5
	63 200,0	72,8	1 400,0	1,6	5 000,0	5,8	15 209,2	17,5	2 045,3	2,4	86 854,6	100,0

7

Tableau 3
Coûts du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

	<i>Prêt du FIDA</i>		<i>Don du FIDA</i>		<i>ASAP FIDA</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
I. Dépenses d'investissement												
A. Travaux	16 870,8	74,2	-	-	-	-	5 569,3	24,5	307,0	1,3	22 747,1	26,2
B. Équipement et fournitures	13 753,9	86,3	58,6	0,4	656,7	4,1	1 461,6	9,2	-	-	15 930,8	18,3
C. Biens, services et intrants	743,0	28,8	-	-	954,1	37,0	180,8	7,0	704,3	27,3	2 582,3	3,0
D. Crédit et fonds de garantie	24 970,1	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	24 970,1	28,7
E. Consultants	2 146,2	88,7	94,1	3,9	178,4	7,4	0,0	-	-	-	2 418,8	2,8
F. Véhicules	255,3	34,8	-	-	-	-	479,3	65,2	-	-	734,6	0,8
G. Formation	288,5	7,7	725,6	19,2	2 704,2	71,7	51,5	1,4	-	-	3 769,8	4,3
H. Ateliers	182,4	58,4	-	-	130,1	41,6	-	-	-	-	312,6	0,4
I. Non alloué	1 329,7	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	1 329,7	1,5
Total dépenses d'investissement	60 540,0	80,9	878,4	1,2	4 623,6	6,2	7 742,4	10,4	1 011,3	1,4	74 795,6	86,1
II. Dépenses de fonctionnement												
A. Dépenses opérationnelles	547,4	12,8	-	-	-	-	2 697,8	63,0	1 034,1	24,2	4 279,2	4,9
B. Traitements et indemnités	2 112,7	27,2	521,7	6,7	376,4	4,8	4 769,0	61,3	-	-	7 779,7	9,0
Total dépenses de fonctionnement	2 660,1	22,1	521,7	4,3	376,4	3,1	7 466,8	61,9	1 034,1	8,6	12 059,0	13,9
Total coûts du projet	63 200,0	72,8	1 400,0	1,6	5 000,0	5,8	15 209,2	17,5	2 045,3	2,4	86 854,6	100,0

∞

C. Résumé des avantages et analyse économique

35. **Avantages.** Le projet améliorera la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones nouvellement colonisées, et réduira la pauvreté en accroissant les revenus agricoles et autres. D'importants avantages sont attendus dans le domaine de la santé, en particulier pour les femmes et les enfants. La fourniture d'eau de boisson saine réduira les maladies, en particulier celles qui sont transmises par l'eau, spécialement chez les enfants de moins de 5 ans (avantages économiques: 551 536 USD sur 20 ans). La diversification des cultures et le développement de l'élevage permettront d'améliorer la nutrition. De nouvelles écoles et des cours d'alphabétisation auront pour avantages d'améliorer l'alphabétisation et d'accroître les possibilités d'emploi.
36. Le projet améliorera la production agricole et sa rentabilité, et rendra les agriculteurs plus résilients au changement climatique. Le renforcement des AC et la certification de la qualité des principaux produits se traduiront par une hausse des prix au départ de l'exploitation. Chacun des six modèles agricoles considérés dans l'analyse économique et financière est rentable et présente une valeur actuelle nette (VAN) positive avant et après le financement.
37. Le projet améliorera les capacités d'emploi indépendant et de développement des entreprises. Enfin, et ce n'est pas le moindre avantage, il créera des emplois ruraux dans l'agriculture et en dehors de celle-ci, notamment pour les jeunes chômeurs (424 emplois permanents et 806 462 journées de travail sur 20 ans, correspondant à une valeur de 5,7 millions d'USD).
38. Le projet aura aussi des effets positifs dans le domaine social et dans celui de l'environnement. Dans le premier, ils seront liés principalement à la cohésion sociale accrue entre les petits paysans ainsi qu'à l'amplification de l'interaction au sein d'un ensemble diversifié de ménages dans les terres nouvellement colonisées. Le projet permettra aux ménages ruraux d'utiliser les rares ressources hydriques et énergétiques de façon beaucoup plus efficiente grâce à la démonstration de plusieurs techniques innovantes propres à fournir de nouvelles sources d'énergie au secteur agricole.
39. **Valeur actuelle nette et taux de rentabilité économique.** Les avantages ressortant de l'analyse économique se rapportent: i) à la production végétale et animale; ii) aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux unités de transformation; iii) à l'environnement (émissions de CO₂); et iv) à la santé (mortalité des enfants de moins de 5 ans). La VAN du projet est positive (51 millions d'USD), et son taux de rentabilité économique interne (TREI) est estimé à 20% sur une durée de 20 ans, au taux d'actualisation de 10%.
40. **Analyse de sensibilité.** Une analyse de sensibilité a été conduite pour évaluer la variation du TREI et de la VAN dans divers scénarios tels que: la hausse des dépenses du projet, notamment celle des prix des intrants chimiques destinés à la production végétale; la baisse des bénéfices du projet, des prix à la production des produits de l'élevage et des cultures commerciales; et un retard d'un ou deux ans dans la concrétisation des avantages du projet. Le projet demeure rentable dans tous les cas de figure. La VAN et le TREI sont plus sensibles aux variations des avantages généraux du projet et des prix des produits de l'élevage.

D. Durabilité

41. Le projet sera assorti d'une stratégie de durabilité et de retrait clairement définie concernant toutes les composantes. Nombre des enseignements tirés du WNRDP ont été intégrés dans sa conception. Certains des thèmes sous-jacents importants pour la durabilité des investissements du projet sont: i) le renforcement des institutions rurales ainsi que des qualifications et des capacités propres à améliorer la productivité agricole; ii) la distinction clairement établie, dans l'approche du projet, entre les biens et services publics, communautaires et privés et leur mode de gestion; iii) l'établissement d'un plan clairement défini concernant l'appropriation, l'exploitation et la gestion de toutes les infrastructures;

iv) l'assurance que les investissements du projet seront durables sur les plans social, technique et environnemental par l'intégration dans tous les cas de ces éléments dans les critères de sélection; et v) l'établissement dès le départ d'une stratégie de retrait clairement définie pour chaque sous-composante.

E. Identification et atténuation des risques

42. La réalisation des objectifs du projet est exposée à plusieurs risques. Certains, d'origine externe, ne dépendent pas du projet, par exemple les fluctuations des prix des produits agricoles, l'incertitude de l'environnement politique et la situation sécuritaire dans le pays; d'autres peuvent être atténués par les divers intervenants. Parmi ceux-là figurent les retards dans le démarrage des projets en Égypte. Ce risque sera atténué par le recours aux capacités du noyau de l'équipe de gestion du projet, renforcées au cours du WNRDP, qui a une grande expérience de la stratégie d'exécution convenant au projet proposé. Le deuxième risque tient aux capacités limitées des institutions des ruraux pauvres dans les zones nouvellement colonisées. Ce risque sera atténué grâce à l'adoption d'une approche séquentielle de l'exécution du projet et au développement des capacités des institutions rurales. Un troisième risque est lié à la lenteur du taux de décaissement des fonds dans le cadre de la composante relative à la finance rurale par suite des options institutionnelles limitées et du faible appétit pour le risque des partenaires retenus. Ce risque sera atténué par diverses options institutionnelles proposées pour encourager la concurrence, par la mise en place d'un mécanisme de garantie des crédits accordés aux emprunteurs de base et par l'adoption d'une approche proactive de la facilitation entre le groupe cible et les institutions financières.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

43. L'approche et les modalités d'exécution du projet sont pleinement cohérentes avec les stratégies et politiques du FIDA. En particulier, elles soutiennent la conformité fiduciaire du FIDA et sont alignées sur le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, la politique en matière de finance rurale, la note technique sur les dons de contrepartie, la stratégie relative au changement climatique, la politique concernant la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, la stratégie pour le secteur privé: développement et partenariat, la politique relative à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et la politique de ciblage du FIDA. En outre, le projet est en plein accord avec les objectifs de l'ASAP. Le projet a également mis à profit les indications fournies par le cadre de reproduction à plus grande échelle du FIDA pour définir clairement les modèles à reproduire à plus grande échelle dans les diverses composantes.

B. Alignement et harmonisation

44. Le projet est pleinement aligné sur les priorités énoncées dans le COSOP. Il est aussi en harmonie avec le Plan d'action pour la réduction de la pauvreté, la Stratégie de développement de l'agriculture durable à l'horizon 2030 et la Stratégie de gestion des ressources hydriques 2009-2017 du gouvernement.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

45. Le projet proposé est destiné à reproduire à plus grande échelle l'expérience innovante et réussie du WNRDP en matière d'établissement et de renforcement des institutions rurales, en particulier les ADC et les CA, ainsi que de renforcement des dispositions relatives à la gestion de l'eau et de création d'AC. L'expérience acquise dans la région de Noubaria ouest dans le renforcement des AC et dans l'aide aux agriculteurs pour qu'ils adhèrent à l'agriculture contractuelle avec le secteur privé sera mise à profit pour la reproduction à plus grande échelle. L'investissement dans ces institutions rurales est de la plus haute importance étant donné que le gouvernement a l'intention de réformer la loi sur les coopératives agricoles et de leur donner beaucoup plus de souplesse de manière qu'à l'avenir elles puissent fonctionner comme des organisations à but lucratif, indépendantes et appartenant aux agriculteurs.

D. Participation à l'élaboration des politiques

46. La conception du projet met à profit les enseignements tirés des précédentes interventions du FIDA et de l'expérience des autres donateurs, notamment:
- i) l'investissement dans les institutions rurales devrait être le principal point de départ de toutes les activités du projet; ii) une distinction claire entre les biens publics, communautaires et privés est cruciale pour la durabilité à long terme; iii) l'inclusion du secteur rural non agricole est essentielle à la création d'emplois; iv) il faut mettre davantage l'accent sur la liaison entre les agriculteurs et les marchés, en recourant aux compétences de spécialistes; v) les synergies entre les activités de soutien de la commercialisation et la fourniture de services financiers ruraux devraient être maximisées; vi) de multiples dispositions institutionnelles devraient être utilisées pour assurer la fourniture de services financiers aux différents acteurs des filières; vii) le recours aux institutions et aux dispositions d'exécution existantes renforce la durabilité des interventions du projet; et viii) l'affectation de ressources et de personnel à l'appui de la participation des femmes et des jeunes accroît la probabilité de leur inclusion.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

47. Un accord de financement entre la République arabe d'Égypte et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
48. La République arabe d'Égypte est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA et du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire du Fonds fiduciaire de l'ASAP.
49. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

50. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à cinquante millions deux cent cinquante mille euros (50 250 000 EUR), avec des ressources empruntées à la banque de développement KfW (KfW), ou d'un montant équivalant à quarante-deux millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (42 650 000 DTS) dans le cas où les ressources de KfW n'étaient pas disponibles autant que de besoin, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don d'un montant équivalant à neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (950 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don de l'ASAP d'un montant équivalant à trois millions trois cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (3 380 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Sustainable Agriculture Investments and Livelihoods (SAIL)"

(Negotiations concluded on 29 October 2014, Rome)

Loan Number: _____

Grant Number: _____

ASAP Grant Number: _____

Project Title: Sustainable Agriculture Investments and Livelihoods (SAIL) (the "Project")

The Arab Republic of Egypt (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

WHEREAS:

A. The Borrower has requested financing from the Fund for purposes of partially financing the Project described in Schedule 1 to this Financing Agreement;

B. The Fund is expecting to receive a Grant from the Global Environment Facility (GEF) which the Fund will make available to the Borrower, in the form of a Grant and in the amount of seven million eight hundred and twelve thousand United States dollars (USD 7 812 000) in accordance with the terms of an Agreement to be entered between the Fund and the Borrower;

C. The Fund will provide five million United States dollars (USD 5 000 000) from the proceeds of the Trust Fund for the Fund's Adaptation for Smallholder Agriculture Programme (ASAP) approved by the IFAD Executive Board at its 105th Session, with the purpose of financing, in the form of a grant ("ASAP Grant"), some components of the Project to enable smallholders to access the information tools and technologies that can help build their resilience to climate change.

NOW THEREFORE the Parties hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009 and approved by IFAD's Executive Board at its ninety-sixth session, as may be amended from time to time (the "General Conditions") constitutes, and all provisions thereof, an integral part of this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan, a Grant, and an ASAP Grant to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The Financing is composed of:
 - A. A Loan of fifty million, two hundred and fifty thousand Euros (EUR 50 250 000).
 - B. A Grant of nine hundred and fifty thousand Special Drawing Rights (SDR 950 000).
 - C. A Grant from the ASAP of three million three hundred and eighty thousand Special Drawing Rights (SDR 3 380 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms and shall have a rate of interest per annum equivalent to one hundred per cent of the variable reference interest rate, as determined annually by the IFAD Executive Board, and shall have a maturity period of eighteen (18) years including a grace period of three (3) years.
3. The Loan Service Payment Currency shall be EUR or any other mutually agreed currency (e.g. USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1st July.
5. Payments of principal and interest of the IFAD loan shall be payable on each 15th March and 15th September.
6. The Borrower has designated its Ministry of Finance for the purpose of handling, on behalf of the Borrower, debt service payments with respect to the Loan and in accordance with this Agreement.
7. There shall be three accounts designated to receive Project funds in advance ("Designated Accounts") opened in a bank proposed by the Borrower and acceptable to the Fund.
8. The Borrower shall provide counterpart financing for the Project in accordance with the Annual Work Plan and Budget in cash and in kind.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture and Land Reclamation (MALR).
2. The following are designated as additional Project Parties
 - (a) Social Fund for Development (SFD); and
 - (b) Agricultural Research and Development Fund (ARDF).
3. The Project Completion Date shall be the eighth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan and Grant will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. (a) The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (i) the Project and Project Management Unit (PMU) staff shall have been recruited in accordance with Schedule 1 hereto, and a suitable financial management system shall have been established;
- (ii) a draft PIM including a financial management section shall have been provided no objection by the Fund; and
- (iii) the Designated Accounts shall have been opened in the name of the Borrower.

(b) The following is designated as an additional specific condition precedent to withdrawal from the Credit and Guarantee Fund cost category as provided in Schedule 2 hereto: The Subsidiary Loan Agreement between the Borrower and the SFD and ARDF respectively shall have been entered into in terms and conditions acceptable to the Fund.

2. This Agreement is subject to ratification by the Borrower.

3. (a) The following are the designated representatives of the Parties:

For the Borrower: The Minister of International Cooperation or any other person that the Minister may designate.

For the Fund: The President of IFAD.

(b) The following are the addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower: Ministry of International Cooperation (MIC)
8 Adly Street
Cairo, Egypt

With copy to: Ministry of Agriculture and Land Reclamation
1 Nadi El-Said Street,
Dokki, Giza
Egypt

Social Fund for Development
120 Mohie El-Din Abdou El Ezz St. Mohandessin,
Giza, Egypt

Agricultural Research and Development Fund (ARDF)
9 Gamaa Street
Giza, Egypt

For the Fund: International Fund for Agricultural Development

Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This agreement, dated _____, has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower.

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

(Authorized Representative)

Date: _____

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Date: _____

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. *Target Population.* The Project will target around 40,000 rural households or 280,000 people in the sites which the Government has allocated for settlement and rehabilitation over the last 15 to 20 years, which are located in Upper, Middle and Lower Egypt ("Project Area"). The target group for the Project will be small farmers, graduate farmers, women and youth who have moved to the new lands.
2. *Goal.* The goal of the Project will be to contribute to the reduction of poverty and increase food and nutrition security for poor rural women and men in Arab Republic of Egypt.
3. *Objectives.* The objective of the Project will be enabling smallholder farmers to enhance their incomes, increase profitability and diversify their livelihoods.
4. *Components.* The Project shall consist of the following Components: (a) Community and Livelihood Development Component; (b) Agriculture competitiveness enhancement; (c) Rural Finance Services Component; and (d) Project coordination and management.
 - (a) **Community and Livelihood Development Component:** This component will have three subcomponents:
 - (i) *Strengthening of Community Development Associations (CDA):* The CDAs are designed to provide an institutional entry point for the inclusion of women and youth in Project activities. They are designed in a manner which encourages the participation of women and, where required, separate CDAs will be established for women. In addition, the CDAs will also be used as the mechanism for delivery of financial services to its members through linking with the Social Fund for Development.
 - (ii) *Social and physical infrastructure:* This sub component will finance schools, basic health clinics, community and youth centres, drinking water supply, solid waste management systems, alternate energy solutions, etc. It will be a pre-requisite in all civil work contracts to engage un-skilled, and if available, skilled labour from within the communities for employment generation. Settlements which rank as the poorest and have the least access to services will be given priority in the allocation of resources.
 - (iii) *Vocational training and Enterprise Development:* This sub component will finance the cost of providing community members, especially women and the youth, opportunities for productive employment and enterprise development. The Project will provide grants to groups and individuals for starting small businesses that promote diversification and help in enhancing their adaptive capacities.
 - (b) **Agriculture Development and Diversification Component:** This component will have four sub components:
 - (i) *Strengthening of Farmer Cooperatives & Associations:* Under this sub-component, the Project will strengthen the existing farmer cooperatives and help with the formation of water user groups within the cooperatives.

- (ii) *Water and Renewable Energy Infrastructure*: This sub-component will focus on the agriculture lands reclaimed in the past 15 to 20 years in the Project Area. The Project will assist in the rehabilitation and improvement of tertiary level irrigation channels, rehabilitate pumping stations, improve the efficiency of water conveyance systems and initiate the rehabilitation and cleaning of drainage channels with the help of Water User Groups (WUGs). The sub component will also provide investments in new innovative technologies such as solar water pumps, bio-gas units, etc. The Project will provide technical assistance in the selection and installation of appropriate solar pumping systems which will vary with the geographical location and specific site.
 - (iii) *Agricultural Production Services*: This sub component will provide extension services and training to farmers through various extension methodologies. While the Project will hire specialist staff for this purpose, it will build a cadre of extension workers within the community to provide on-going extension advise, animal health services and Artificial Insemination services for crop and livestock improvement. The Project will support investments that ensure the resilience of the smallholders to challenges such as water scarcity, salinity, increasing temperature, decreased rainfall and other climate change impacts that are predicted to affect the agriculture sector. Access to finance and small grants will be provided to farmers for installation of efficient irrigation facilities, innovative agriculture techniques, post-harvest and value-addition facilities and renewable energy solutions, etc. The Project will use the ASAP Grant for installation of weather stations and the development of a Dynamic Agriculture Information and Response System (DAIRS). This will help improve long-term forecasting to enhance the capacity to cope with climate change related hazards.
 - (iv) *Marketing Services*: In order to ensure a minimum volume of produce to attract the private sector, several agriculture cooperatives (ACs) will be grouped into one Marketing Association. These associations will be facilitated in accessing markets and contract farming arrangements with traders, processors and exporters. The Marketing Associations and their agriculture cooperative members will be provided with training and awareness to prevent post-harvest losses, attract commercial buyers, orient farmers to produce organic produce and high quality products that guarantee high market prices and meet the quality and standards required by different markets.
- (c) **Rural Finance Services Component**: This component will provide access to financial services to the target households, rural enterprises and rural institutions with special emphasis on enhancing the access of rural households, women and youth to a range of financial services and institutional options. This component will have three sub-components, and be implemented by the SFD and the ARDF:
- (i) *Credit funds for leveraging financial services*: This sub-component will provide funds to participating financial institutions for on-lending to the target groups in the Project Area. The Project will stimulate the development and delivery of a range of innovative financial services through inviting competitive proposals from the participating banks for greater financial inclusion of the target households and institutions in the newly settled lands. The mechanisms for delivery will include the following; (a) The Social Fund for Development will be used for loans to rural enterprises, women and youth through the Community Development Associations in the project area and will develop products especially suited for crop and livestock farmers; (b) The Agriculture Research and Development Fund will be used to provide funds to the General Cooperative Society for Reclaimed Lands (GCS) for providing direct access to member ACs in the target area, as well as participating banks which will be

selected through a competitive process for services to smallholder farmers and the private sector players along the value chain.

- (ii) *Grass-roots credit guarantee mechanism*: The Project will provide a credit guarantee facility to the CDAs, Agricultural Cooperatives and loans through the Agricultural Research for Development Fund (ARDF).
 - (iii) *Institutional support for provision of innovative financial services*: The Project will provide direct facilitation and support services to the CDAs and ACs for managing their credit portfolios. The Project will provide assistance and training in contacting the target group, providing business services, screening loan applications, delinquency management and monitoring and evaluation. Under this sub-component, the Project staff will be responsible for ensuring that business development services and access to finance are coordinated properly and integrated as a key element of the Project approach. This sub-component will also support the recruitment and training of local loan officers from the CDAs and ACs for a specified period until the volume of credit allows them to be supported from salaries paid directly by the CDAs and ACs.
- (d) **Project Management**: The component provides for coordination and management of Project activities at governorate and national levels, and establishes, operates and maintains a strong monitoring and evaluation system to measure progress and impacts of the Project. The Project will provide support for the establishment of a PMU to implement the Project activities at the national level which will be based in the International Centre for Development and Training (ICDT) in Lower Egypt. The housing of the PMU in the ICDT will help to capitalise on the use of the experienced staff, resources and facilities established under the IFAD- supported West Noubaria Rural Development Project (WNRDP) and be in very close proximity to the National Office of the Graduates on new lands which is also based in Noubaria. The PMU will have regional units based in Lower, Upper and Middle Egypt to support the Project which will be called Regional Project Management Units (RPMU). The RPMU in Lower Egypt will be located in the PMU due to its geographic proximity.

II. Implementation Arrangements

5. *Lead Project Agency (LPA)*. The Ministry of Agriculture and Land Reclamation (MALR) shall be the Lead Project Agency and shall have overall responsibility for Project implementation.

6. *Project Steering Committee (PSC)*. The PSC shall be chaired by the Minister of the MALR or his/her representative, and will have the primary responsibility of: (a) ensuring that Project activities are in compliance with the Borrower's policies; (b) approving consolidated Project Annual Work Plan and Budgets (AWPBs); (c) ensuring that Project interventions are coordinated where appropriate with other development programmes and projects; and (d) generally overseeing the systematic implementation of the Project. The PSC shall provide support for the establishment of a national Project Management Unit (PMU) and three (RPMU).

7. *Project Management Unit (PMU)*. The PMU shall be headed by a National Project Coordinator (NPC) appointed by the LPA. It shall report to the Minister of the MALR and to the PSC, and its staff shall include at least: a Project Manager, a Financial Officer, a Procurement Officer, a Monitoring and Evaluation (M&E) Officer, and Accountant and other ancillary staff. The PMU shall have the overall responsibility for: (a) coordination and liaison with implementing partners; (b) overall Project programming; (c) financial management; (d) contracting implementing partners to execute Project activities; (e) monitoring and evaluation; (f) progress reporting; and (g) liaison with the Borrower, participating financial institutions, private sector and with the Fund. The PMU shall enter

into a Framework for Collaboration Agreement with the Project Parties, which shall be submitted to the Fund prior to its finalization for its no objection.

8. All Project staff will be recruited through open competition. However, Government will capitalise upon the experience of WNRDP by seconding qualified key staff from the WNRDP to the Project provided they qualify on merit. The Project will recruit additional staff on a competitive remuneration package including incentive system emulating the successful management experience of previous projects, where required.

9. *Mid-Term Review.* The LPA, MIC and the Fund shall jointly carry out a review of Project implementation no later than the end of the Project's fourth year. The review shall cover, among other things: (i) physical and financial progress as measured against AWPBs; (ii) performance and financial management of contracted implementing partners; (iii) an assessment of the efficacy of the institutional development and capacity building activities; (iv) progress in infrastructure investments; (v) establishing and delivering of extension services; (vi) delivering of financial services; and (vii) access to markets.

10. *Project Implementation Manual (PIM).* The PMU shall prepare a draft Project Implementation Manual acceptable to the Fund and submit it for approval to the LPA. When so approved, a copy of the PIM shall be provided by the LPA to the Fund. The PIM may be amended or otherwise modified from time to time only with the prior consent of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan, the Grant and the ASAP Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	ASAP Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage of Eligible Expenditures to be financed
I. Works	12 340 000	-	-	100% net of taxes, contributions of government and beneficiaries
II. Equipment & Materials	10 250 000	-	400 000	100% net of taxes and contributions of government
III. Credit, Guarantee Funds	18 0260 000	-	-	100%
IV. Consultancies	1 590 000	60 000	108 000	100%
V. Training	370 000	475 000	1 725 000	100% net of taxes and contributions of government
VI. Salaries & Allowances	1 540 000	315 000	230 000	100% net of taxes and contributions of government
VII. Operating costs	940 000		580 000	100% net of taxes, contributions of government and beneficiaries
VIII. Unallocated	4 960 000	100 000	337 000	
TOTAL	50 250 000	950 000	3 380 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

- (i) "Equipment & Materials" – includes vehicles; and
- (ii) "Credit, Guarantee Funds" – includes the investment management fee.

2. *Start-up Costs.* Withdrawals from the Loan account in respect of expenditures for start-up costs included in categories "Equipment & Materials" and "Salaries & Allowances" incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of EUR 80 000.

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions /Risks
Goal:			
Contribute to the reduction of poverty and increase food and nutrition security for poor rural women and men in Egypt. (40,000 households or 280,000 people will be targeted)	At least 60% of households experience reduction in child malnutrition. (Baseline: 27% - 2010 est. in rural areas); At least 40% of targeted households experience an improvement in their household assets;	Bureau of Statistics UNDP/World Bank poverty assessments UNICEF/WFP food security surveys	Stable political and security situation. Macro-economic conditions improve
Project Development Objective:			
Smallholder farmers enabled to increase their incomes, improve profitability and diversify their livelihoods.	Increased incomes by at least 40% for at least 24,000 target households.	Baseline & Impact surveys Case Studies.	Conducive government policies Stability in agriculture prices.
Outcome 1: Strengthened smallholder institutions.	At least 50% of the 30 CDAs established are operational; At least 60% of the 42 targeted Agricultural Cooperatives and the 5 Marketing Associations are functional.	Case Studies Village Profiles. Interviews/focus groups. SAIL MIS System.	Conducive government policies Political stability.
Outputs: 30 Community Development Associations and 20 Youth CDAs established and trained 99 Social infrastructure facilities rehabilitated/constructed (drinking water, clinics, schools, nurseries, youth centers, solid waste management and solar lighting). 42 Agricultural Cooperatives and 5 Marketing Associations formed and trained.	Number of CDAs and youth CDAs established and trained with women in leadership positions. Number and type of social infrastructure facilities established and functioning. Number of Agricultural Cooperatives established and trained with membership disaggregated by gender. Number of Marketing Associations established and trained with membership disaggregated by gender and women in leadership positions.	Interviews/focus groups Case Studies. SAIL MIS System.	No major conflicts in the village to prevent the communities from collaborating with each other.

1

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions /Risks
<p>Outcome 2:</p> <p>Improved agriculture production and marketing reported by at least 24,000 smallholder farmers.</p>	<p>Number of functioning infrastructure</p> <p>Number of farmers with secure access to water resources</p> <p>Number of farmers reporting production/yield increase (at least 40%).</p> <p>No of farmers adopting recommended technologies that reduce or sequester greenhouse gas (GHG) emissions.</p> <p>No of households covered by new or improved climate information services.</p> <p>Number of farmers adopting climate resilient good agriculture practices.</p> <p>Number of farmers adopting alternate energy solutions.</p> <p>Number of farmers engaged in contractual farming, with wholesalers, exporters and processors;</p>	<p>Baseline & Impact survey</p> <p>Interviews/focus groups.</p> <p>Village Profiles.</p> <p>Studies and surveys</p> <p>SAIL MIS System.</p>	<p>Ministry of Irrigation releases the requisite quantity of water Farmers willingness to switch to new technologies.</p> <p>No extreme weather events.</p>
<p>Outputs:</p> <p>17 pumps on lifting stations rehabilitated reaching 11,067 households and benefiting 29,026 feddans (12,190 ha)</p> <p>50,000 meters of mesqas constructed and drainage systems improved covering 4,800 households and 6,185 feddans (2,598 ha)</p> <p>Mesqas improved and constructed benefiting 2,324 households and 6,000 feddans (2,520 ha)</p> <p>Drainage improved for 10,134 feddans (4,256 ha) benefitting 3,839 households</p> <p>350 Solar water pumps and efficient irrigation systems established benefiting 7000 feddans (2,940 ha) targeting 1400 households;</p> <p>180 old pumps replaced with new pumps and efficient irrigation systems benefiting 728 households, 3,640 feddans (1,529 ha)</p> <p>30 flex-biogas, 10 composting and 2 solar dryers units for demonstration purposes;</p> <p>7,400 people trained in the use of new technologies.</p> <p>40 lead farmers trained and 4800 men and women trained in Farms Field Schools.</p> <p>5 weather stations and early warning system installed for monitoring heat waves, wind and pest;</p>	<p>Number of people trained in infrastructure management.</p> <p>Land under irrigation schemes constructed or rehabilitated</p> <p>Length of canals constructed and rehabilitated.</p> <p>People trained in climate resilient crop production practices and new technologies.</p> <p>People trained in livestock production practices and technologies.</p> <p>People trained in post-production, processing and marketing.</p> <p>Market facilities constructed and/or rehabilitated</p>	<p>Interviews/focus groups</p> <p>SAIL MIS System.</p> <p>Studies and reports</p>	<p>Salinization risk well managed</p>

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions /Risks
<p>Outcome 3:</p> <p>Improved employment and enterprise development.</p>	<p>1,200 jobs generated as a result of vocational training and enterprise development.</p> <p>At least 30% of enterprises operating after 3 years.</p> <p>Number of people accessing financial services.</p>	<p>Baseline & Impact survey</p> <p>Interviews/focus groups</p> <p>Studies and surveys</p>	<p>Political stability.</p>
<p>Outputs:</p> <p>2000 people provided vocational, income generation and enterprise training.</p> <p>A total of 12000 smallholders provided agricultural loans , of which 5000 women provided loans for livestock. 2000 smallholders provided loans for efficient irrigation systems.</p> <p>2500 microenterprises (MEs) given access to finance.</p>	<p>Number of people trained in Income Generating/vocational and business development.</p> <p>Enterprises accessing facilitated non-financial services.</p> <p>Enterprises accessing facilitated financial services</p> <p>Number of CDAs and Ag Cooperatives engaged in provision of credit.</p> <p>Number of Financial institutions participating in the project.</p> <p>Number of active borrowers (individuals/enterprises).</p> <p>Value of gross loan portfolio (individuals/enterprises).</p> <p>Number of people trained in financial literacy and financial services.</p> <p>Number of people trained in income generating activities disaggregated by type of activities and gender;</p>	<p>Interviews/focus groups</p> <p>Case Studies.</p> <p>SAIL MIS System.</p>	<p>Government regulation and policy supports the provision of financial services.</p>